

L'an mil neuf cent soixante quinze, le JEUDI 23 JANVIER, à 16 H 00, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaiet présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - BEDIER Francis - BOURHIS Camille - CHANE-KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne - Dr THEVENIN Marc - Mme JASMIN Eléopold - MM. FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - Mme ROCHE Valère - MM. LICHARDY André - AFFEJEE Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - MM. THUONG-HIME Roger - TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - MM. NANDO Raymond - RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - Dr MAINGARD Paul - LAURET Gérard - DE BALBINE Alexandre - NATIVEL Philippe.

Etait représentée :

NOTA - Le Maire Mme BENARD Jules

par M. BOURHIS Camille

certifie que le

compte-rendu de cette

délibération a été

affiché à la porte

de la Mairie de ST

DENIS le 31 JAN-

VIER 1975 et que

le nombre de conseil-

lers présents a

été de 30 sur 37

en exercice./.

LE MAIRE,

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur NANDO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées./.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :